

CONGRES PANAFRICAINS ET INDEPENDANCE DES PAYS AFRICAINS.

F. KPOHOUE (1)

Université d'Abomey-Calavi

RESUME

Jadis l'Afrique était reconnue par sa brillante civilisation. Mais le réveil de l'Europe et l'avènement du nouveau monde ont tôt fait de placer l'Afrique au rang d'un continent assujéti à la traite négrière et au colonialisme. Ainsi, les Noirs déportés, exploités, maltraités en Amérique ont sacrifié leur vie pour recouvrer la liberté. Aussitôt ils ont pensé à la libération des peuples africains soumis au joug colonial. Parmi les nombreuses tentatives, les congrès panafricains ont réussi à libérer le mental des nationalistes africains qui ont su braver les barrières coloniales pour conduire les pays africains à l'indépendance. Ainsi, dès 1957, le Ghana accéda à l'indépendance sous la direction de Kwame Nkrumah. Ce mouvement a évolué jusqu'à l'indépendance du 53^{ème} pays Africain (Erythrée) en 1993.

Cette étude se propose donc d'examiner surtout les résolutions issues des cinq congrès panafricains qui ont précédé la conférence panafricaine tenue à Londres du 23 au 25 juillet 1900. L'évolution des mentalités qui a conduit à une prise de conscience des nationalistes africains constitue aussi un point focal de la présente étude. C'est enfin le lieu d'évaluer la contribution des Africains Américains à l'indépendance des pays africains longtemps opprimés par l'impérialisme européen.

Mots clés : colonisation, Africains Américains, congrès panafricains, résolutions, indépendance, pays africains.

INTRODUCTION

L'histoire de la race noire est marquée par la période sombre de l'esclavage et de la traite négrière. Du 16^{ème} au 19^{ème} siècle, 10 à 50 millions d'Africains sont forcés de traverser l'océan Atlantique dans des conditions les plus inhumaines possibles. Une fois aux Amériques, ces Noirs étaient utilisés comme des bêtes de somme ne possédant aucun droit. Il a fallu la guerre de sécession (1861-1865) entre le Nord industrialisé et le Sud agricole pour mettre fin, de façon théorique, à la servitude de 4 millions de Noirs aux Etat - Unis d'Amérique. En effet, le 1^{er} janvier 1863 Abraham

Lincoln (1809-1865) prononça l'émancipation, mit un terme à l'esclavage aux Etats-Unis. Mais il a fallu le 13^{ème} Amendement (18 Décembre 1865) pour abolir réellement l'esclavage. Cet Amendement a été complété par le 14^{ème} Amendement (1868) qui reconnaît aux Noirs le droit de citoyen et le 15^{ème} Amendement (1870) qui leur accorde le droit de vote. Les Noirs en dehors des Etats Unis d'Amérique ont connu la fin de l'esclavage plus tôt : l'abolition eut lieu en 1807 en Grande Bretagne, elle a été décrétée en 1838 dans les Caraïbes.

Une fois libres, les Noirs ont tourné leur regard vers l'Afrique, leur continent d'origine, qui ployait encore sous le joug de la colonisation. Ainsi beaucoup d'initiatives ont été engagées pour amener le peuple noir à une prise de conscience afin de prendre des initiatives audacieuses de nature à toiser et à braver la batterie répressive de la colonisation. Ainsi, en 1900, à Londres eut lieu la Conférence Panafricaine qui a inauguré une série de Congrès Panafricains dont les résolutions visaient la libération des peuples noirs sous la domination européenne.

Cette étude se propose d'analyser les résolutions issues des différents congrès et leurs impacts sur les nationalistes africains qui ont su imprimer le rythme nécessaire pour aboutir à l'indépendance du Ghana en 1957. Cet élan de libération a été maintenu contre vents et marées jusqu'à l'indépendance de l'Erythrée en 1993 et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud en 1994.

I - CONFERENCES ET CONGRES PANAFRICAINS

Le début du 20^{ème} siècle a connu beaucoup d'agitations afin d'infléchir le cours de l'histoire au profit des peuples noirs. Ainsi était-il nécessaire de créer le cadre idéal pour réunir les intellectuels d'Amérique, d'Europe, d'Afrique pour se pencher ensemble sur les stratégies à mettre en œuvre pour désamorcer l'arsenal colonial en Afrique. Ceci leur a permis de se retrouver régulièrement pour, ensemble, poser des actes forts, proclamer des revendications et formuler des propositions. Le choix des lieux de tels rassemblements devait obéir à une tactique et une stratégie précises : il fallait porter le message panafricain au centre même du système impérial dont les colonies d'Afrique étaient l'un des maillons. On se retrouverait donc dans les grandes métropoles européennes pour y faire entendre la voix de l'Afrique désabusée et déshumanisée par la traite négrière, puis

ruinée par la colonisation. Ainsi naquit l'idée des conférences et congrès panafricains, dont la paternité reste controversée et qui allaient jalonner la première moitié du XXème siècle.

A- LA CONFERENCE PANAFRICAINE DE LONDRES, 23-25 JUILLET 1900

Malgré le petit nombre de participants (32, auxquels il convient d'ajouter tous ceux qui, sans être des délégués officiels, ont participé aux débats et signé des motions), la Conférence Panafricaine fut la première rencontre réellement panafricaine par l'origine géographique de ceux-ci, en dépit de la surreprésentation de la diaspora par rapport à l'Afrique mère : 11 des Etats-Unis ; 10 des Caraïbes ; 5 de Londres ; 4 d'Afrique (Abyssinie, Gold Coast, Liberia, Sierra Leone) ; 1 du Canada, plus un d'origine non spécifiée.

La Conférence panafricaine eut lieu à Londres, la capitale prestigieuse du plus grand empire colonial, en 1900. Bénito Sylvain aurait souhaité profiter de l'Exposition Universelle de Paris, pour réunir dans la capitale française des savants du monde entier en vue de faire le procès du racisme, mais il se rallia au projet d'une réunion exclusivement africaine à Londres, dont l'artisan, mieux connu dans l'espace francophone depuis les publications du professeur Oruno D. Lara (2000), fut Henry Sylvester Williams (1869- 1911).

Originaire de Trinidad, Henry Sylvester Williams, avocat inscrit au barreau de Londres en 1902, était connu pour l'efficacité de ses plaidoiries en faveur des Noirs de la Gold Coast et de l'Afrique du Sud. Il avait fondé en 1897 l'Association Africaine, dans un contexte de grande effervescence dans les colonies africaines de la Grande-Bretagne : impatience des classes moyennes naissantes, victimes du racisme et de la discrimination, notamment dans les emplois publics ; insurrections populaires contre la lourdeur des charges imposées par la colonisation ; agitation de l'Aborigines' Rights Protection Society créée également en 1897 en Gold Coast ; nationalisme culturel au Nigeria s'exprimant par le rejet des noms et costumes européens et par l'apparition, comme en Afrique australe, d'églises chrétiennes indépendantes.

George Padmore situe le cadre de la rencontre de Londres :

Pour combattre les politiques agressives des impérialistes anglais, M. Sylvester-Williams prit l'initiative de convoquer une conférence africaine à Londres en 1900. Appelée à être un forum de protestation contre les agressions des colonisateurs blancs, la conférence devrait en même temps faire appel aux traditions missionnaires et abolitionnistes du peuple anglais pour protéger les Africains contre les pillages des bâtisseurs d'empires.¹

La Conférence avait pour objectifs de : rapprocher les peuples d'ascendance africaine dispersés à travers le monde; élaborer des plans en vue de l'établissement de relations plus cordiales entre les races blanche et noire ; lancer un mouvement pour permettre à tous les Noirs vivant dans les pays civilisés de jouir pleinement de leurs droits et pour défendre leurs intérêts économiques.

A l'issue des 3 jours de discussion, un mémorandum fut rédigé et envoyé à la Reine.

Mémorandum de La Conférence Panafricaine, réunie à la Mairie de Westminster les 23, 24 et 25 juillet de l'an mil neuf cent.

« A sa Gracieuse Majesté, Reine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, Impératrice de l'Inde, et Défenseur de la foi.

Qu'il plaise à Votre Très Gracieuse Majesté.

«Nous soussignés, représentant la Conférence panafricaine récemment tenue à Londres, et constituée de femmes et d'hommes d'origine africaine provenant des diverses Colonies de Votre Majesté en Afrique de l'Ouest et du Sud, des Antilles et d'autres pays comme les États-Unis, le Liberia, etc., attirons votre auguste et compatissante attention sur la situation alarmante des autochtones en Afrique du Sud. Les raisons sont les suivantes :

1. Le système dégradant et illégal des camps de travailleurs qui prévaut à Kimberley et en Rhodésie.
2. Les soi-disant « contrats de travail » du système de l'indenture, en vérité, une forme légalisée d'asservissement des indigènes - hommes, femmes et enfants -, aux colons blancs.

¹ Padmore, G., (1960), *Panafricanisme ou Communisme? La Prochaine lutte pour L'Afrique, présence Africaine*, Paris. Traduit de L'anglais par Thomas Diop, P. 130

3. Le travail forcé sur les chantiers publics.
4. Le système de « passeport » ou fiche de renseignements, utilisé pour les personnes de couleur.
5. Les règlements locaux qui n'ont souvent pour seuls résultats que de discriminer et dégrader les autochtones. Il s'agit en l'occurrence du couvre-feu, de l'interdiction faite aux autochtones de marcher sur les trottoirs, et de l'utilisation de transports publics séparés.
6. Les difficultés rencontrées pour acquérir des propriétés.
7. Les difficultés dans l'obtention du droit de vote.

Par conséquent, nous espérons que l'influence de Votre Majesté sera utilisée afin que ces maux sur lesquels nous venons d'attirer votre attention soient guéris, afin de promouvoir ainsi la véritable civilisation parmi vos sujets autochtones, ce que vos mémorialistes, par devoir, louerons toujours.²

Si les résolutions de la conférence n'apparaissent pas comme une condamnation explicite de la colonisation, les participants veillèrent à s'adresser à la reine Victoria et surent obtenir d'elle l'engagement solennel de ne pas négliger les intérêts et le bien-être des races autochtones en Afrique du Sud et en Rhodésie : ils adoptèrent aussi la fameuse « Adresse aux Nations du Monde », rédigée par W. E. B. Du Bois sur la question de l'égalité effective et non seulement formelle entre les races. Du Bois allait dès lors incarner, jusqu'à sa mort à Accra en 1953, la continuité du mouvement panafricain en même temps qu'il imprima sa marque à la fois sur le contenu de sa doctrine et sur ses méthodes d'action. Les Congrès qui allaient suivre seront plus directes dans leur façons de réclamer jusqu'à l'engagement militant des participants à libérer l'Afrique du joug colonial après le congrès de Manchester en 1945.

Le rassemblement de Londres eut un large écho en Afrique et dans la diaspora africaine des Amériques, parce que la capitale britannique était devenue, avec Edimbourg, un foyer de forte concentration d'étudiants noirs, venus principalement d'Afrique occidentale et australe, de la Jamaïque et de Trinidad.

² Le Mouvement Panafricaniste au Vingtième Siècle, Recueil de Textes. Dakar, 2004, p.64

De retour aux Etats-Unis, les participants afro-américains diffusèrent largement les conclusions de la conférence parmi leurs frères et parmi les nombreux jeunes d'Afrique du Sud venus y étudier.

B. PREMIER CONGRES PANAFRICAIN: PARIS, 19 - 22 FEVRIER 1919

Après la conférence de Londres, le mouvement connut une hibernation due à plusieurs facteurs. Il est fort probable que Williams, avocat noir, éprouva des difficultés à gagner sa vie à Londres. Il est tout aussi possible qu'à cause des jugements critiques qu'il portait contre la politique du gouvernement, des obstacles furent dressés sur son chemin. Quelles que soient les raisons de son départ, Williams, retourna à Trinidad en 1908 avec son épouse et leurs quatre enfants. Il fut inscrit au barreau et exerça avec un succès presque immédiat sa profession d'avocat à Port-of- Spain et à San Fernando. Il continua d'exprimer ses opinions sur les sujets d'ordre politique, mais à cause d'une santé chancelante, mena une vie plutôt tranquille. Il mourut le 26 mars 1911 d'une affection rénale.

La première guerre mondiale (1914 -1918) a créé des situations d'instabilité pour ne laisser éclore le mouvement panafricain qu'après l'armistice. Ainsi le Dr. Dubois devrait prendre la relève du mouvement panafricain en organisant 5 congrès successifs.

WEB Du Bois apparut alors comme le principal artisan du « premier Congrès panafricain » (Paris, 1919) : largement financé par les Afro-Américains, ce « congrès » fut en réalité la deuxième rencontre des Africains du monde, quoique la première à porter le nom de « Congrès ». Le choix de Paris se justifia par la réunion, dans la capitale française, de la conférence de la paix, chargée, entre autres, de décider de l'avenir des colonies allemandes, après la première Guerre mondiale à laquelle les Noirs des États-Unis et les Africains avaient apporté une contribution décisive aussi bien en France qu'en Afrique.

L'accord des autorités françaises à la tenue de la réunion fut obtenu grâce à Blaise Diagne, premier député noir du Sénégal élu en 1914 et à l'époque Commissaire Général du gouvernement français chargé des recrutements de soldats en Afrique. Le congrès réunit 57 délégués venus de quinze pays : États-Unis (16), colonies françaises (13), Haïti (7), France (7), Liberia (3), colonies espagnoles (2), Abyssinie, colonies portugaises, Congo Belge, Égypte, Saint Domingue. Les États colonisateurs - France, Belgique, Por-

tugal - veillèrent, ainsi que les États-Unis, à être présents dans les débats. Ce contexte explique le contenu des résolutions qui, dans un souci visible de compromis, condamnèrent clairement les abus de la colonisation, mais non son principe, et se gardèrent bien d'évoquer le droit des Africains à l'indépendance.

Principales résolutions

Le Congrès exige :

(a) Que les Puissances Alliées et Associées établissent un code législatif international pour la protection des indigènes d'Afrique, semblable au projet de code international du travail.

(b) Que la Ligue des Nations établisse un Bureau permanent spécifiquement chargé de surveiller l'application de ces lois pour le bien-être politique, social et économique des indigènes.

(c) Les Noirs du monde entier demandent à ce que, dorénavant, les indigènes d'Afrique et les peuples de descendance africaine soient gouvernés selon les principes suivants :

(i) La Terre.

La terre et ses ressources naturelles seront à la disposition des indigènes, et à tous moments ils pourront jouir de la propriété effective d'une quantité de terre équivalente à celle qu'ils peuvent exploiter avantageusement.

(ii) Le Capital.

L'investissement en capital et la cession de concessions devra seulement être régulée de manière à éviter l'exploitation des indigènes et l'épuisement du bien-être naturel du pays. Les concessions devront toujours être limitées dans le temps et soumises au contrôle de l'Etat. La croissance des besoins sociaux des indigènes doit être prise en compte et les profits taxés dans l'intérêt social et matériel des indigènes.

(iii) Travail.

L'esclavage et les châtiments corporels seront abolis ainsi que le travail forcé, sauf en cas de condamnation pour crime, de plus, les conditions générales de travail devront être fixées et régulées par l'Etat.

(iv) Education.

Chaque enfant indigène doit avoir le droit d'apprendre à lire et à écrire dans sa propre langue, et dans la langue de la nation mandataire, aux frais de l'Etat, ainsi que d'être instruit dans l'une des branches de l'industrie. L'Etat devra également former le plus grand nombre d'indigènes possible dans les écoles pour développer leurs capacités techniques et culturelles et entretenir un corps de professeurs indigènes.

(v) L'Etat.

Les indigènes d'Afrique doivent avoir le droit de participer au Gouvernement aussi vite que leur formation le leur permet, et conformément au principe selon lequel le Gouvernement existe pour les indigènes et non l'inverse. Ils devront immédiatement être autorisés à participer au gouvernement local et tribal, selon l'ancien usage, et cette participation devra graduellement s'étendre, au fur et à mesure que se développent leur éducation et leur expérience, aux plus hautes fonctions des états ; de façon à ce que l'Afrique finisse par être gouvernée par le consentement des africains...

Chaque fois qu'il sera prouvé que les indigènes africains ne sont pas traités correctement au sein d'un Etat ou qu'un Etat, quel qu'il soit, exclut délibérément de son corps politique et de sa culture, ses citoyens civilisés ou ses sujets d'origine Noire, il incombera à la Ligue des Nations de porter l'affaire à la connaissance du monde civilisé.

Ici le ton, quoique modéré, est plus audacieux et plus exigeant car de l'étape de simple dénonciation, on pose des revendications claires en terme de participation au gouvernement par les indigènes. La Terre

Le Capital, le Travail, l'Education et l'Etat forment l'ensemble des éléments stratégiques nécessaires pour l'instauration de la souveraineté désirée à juste titre par les Noirs. C'est un pas vers la réclamation de l'indépendance et du pouvoir qui connaîtra son point culminant au congrès de Manchester en 1945 où l'indépendance était le plus important point de revendication. Le nombre de participants augmentait congrès après congrès.

A l'issue des travaux une pétition fut remise à la Société des Nations, demandant notamment que les anciens territoires coloniaux allemands soient confiés à une gestion internationale.

C - DEUXIEME CONGRES PANAFRICAIN: LONDRES (28 - 29 AOUT), PARIS, BRUXELLES (31 AOUT - 2 SEPTEMBRE) 1921

Malgré les oppositions des gouvernements coloniaux, Dr. Dubois devrait se battre de tous les côtés. Les 28 et 29 Aout 1921 s'ouvrit au Central Hall de Londres le deuxième Congrès panafricain en présence de 130 délégués dont 41 venaient de territoires Africains et 35 des Etats-Unis. Voici un extrait du Manifeste de Londres :

Extrait du Manifeste de Londres

Quelles sont, alors, ces revendications qui voient les démons de la différenciation des races et de la discrimination raciale, et qui croient au droit divin des Peuples Primitifs et Opprimés d'apprendre, d'espérer et d'être libres ?

Les Races Opprimées par la voix de leurs têtes pensantes revendiquent :

1. La reconnaissance des hommes civilisés comme étant civilisés indépendamment de leur couleur et de leur race,
2. Un gouvernement local autonome pour les communautés primitives dont l'expérience et le savoir croissant mèneront spontanément à leur autonomie dans les limites d'un gouvernement mondial autonome.
3. L'éducation dans le respect de soi, de la vérité scientifique et de la technique industrielle, indissociés de l'art de la beauté.
4. La liberté de respecter leur propre religion et coutumes, ayant le droit d'être non-conformistes et différents.
5. La coopération avec le reste du monde dans le gouvernement, l'industrie et les arts, basée sur la Justice, la Liberté et la Paix.
6. La restitution de l'ancienne propriété commune de la Terre et de ses richesses et défenses naturelles contre l'avidité sans limites des investissements capitalistes.³

Une 'déclaration au monde' rédigée par Dubois, fut publiée à l'issue des travaux. Les termes en étaient très modérés et se bornaient, pour l'essentiel, à réclamer la reconnaissance aux nègres de droits égaux à ceux des blancs.

Résolutions de la session de Paris

La race nègre, à travers son intelligentsia pensante exige :

1. La reconnaissance du statut de civilisé par les hommes civilisés, malgré leur race et leur couleur.
2. Le gouvernement autonome local pour les groupes arriérés, se levant délibérément tandis que l'expérience et la connaissance croissent, pour réaliser le gouvernement autonome dans les limites d'un monde auto - gouverné.
3. L'Education pour se connaître soi - même, pour connaître la vérité scientifique, et la technique industrielle, non dissociés de l'art de la beauté.
4. La liberté de leur propre religion, et des coutumes sociales, et le droit d'être différents et non conformistes.
5. La coopération avec le reste du monde en matière de gouvernement d'industrie, et de l'art sur la base de la Justice, de la Liberté et de la Paix.
6. Le retour des Nègres sur leur terre et ses fruits naturels, et la défense contre la voracité sans retenue du capital investi.
7. L'établissement sous l'égide de la Société des Nations d'une institution internationale pour l'étude des problèmes des Nègres.
8. L'établissement d'une section internationale du Bureau du travail de la Société des Nations, chargée de la protection du travail indigène.

A travers de tels mots et pensées, nous voulons exprimer notre volonté et notre idéal, et la finalité de notre effort inlassable. Pour nous aider, nous en appelons à tous les hommes de la terre épris de justice et de pitié. Des abîmes nous crions aux maîtres de ce monde, sourds et muets. Des abîmes nous crions pour nos propres âmes endormies. La réponse est écrite dans les étoiles.⁴

Les mentalités ont évoluées car le bébé de 1900 à vingt ans et devint plus exigeant car il pouvait se déplacer et agir sans la tutelle de ses 'pa-

⁴ Le Mouvement Panafricaniste au Vingtième Siècle, Recueil de Textes. Dakar, 2004, p.116

rents' adoptifs qui lui apprenaient qu'il devrait rester bébé à vie. Ainsi le congrès procéda à la désignation d'une délégation qui, sous la direction de M. Dantes Bellegarde, ambassadeur d'Haïti en France, remit une pétition à la Commission des Mandats de la S.D.N., insistant à nouveau sur légalité absolue des races.

D - TROISIEME CONGRES PANAFRICAIN : LONDRES, LISBONNE, NOVEMBRE - DECEMBRE 1923

Jusqu'en 1923, le panafricanisme manquait d'actions et se limitait aux idées qui, en fait, affinaient les mentalités. Le mouvement se heurtait à l'hostilité des noirs regroupés derrière Marcus Garvey et celle des communistes. Cependant, le troisième congrès qui devrait se tenir à Paris se tint à Londres parce que le bureau de Paris n'était pas prêt. Plusieurs membres du Labour Party assistèrent aux travaux et Ramsay Mac Donald, secrétaire du parti adressa aux délégués un message de sympathie.

Une seconde session eut lieu à Lisbonne où, groupés au sein de la Liga Africana, des intellectuels africains formaient un noyau dynamique. Onze pays étaient représentés aux assises de Lisbonne. Le souci de Du Bois était d'obtenir l'assouplissement du travail forcé en Angola et dans les Iles de Sao - Tomé et Princes.

Résolutions

Le Congrès revendique :

1. Le droit de participer à leur propre gouvernement.
2. Le droit d'accéder à la terre et à ces ressources.
3. Des Procès devant un jury de pairs dans le respect des lois établies.
4. L'éducation primaire gratuite pour tous ; formation de masse pour les techniques industrielles modernes; formation supérieure pour les filières particulières.
5. Le développement de l'Afrique pour le bénéfice des Africains, et non pour le seul profit des Européens.
6. Abolition du commerce d'esclaves et du trafic de d'alcool.

⁴Le Mouvement Panafricaniste au Vingtième Siècle, Recueil de Textes.Dakar, 2004, p.122

7. Désarmement mondial et abolition de la guerre ; mais en cas d'échec, le droit des noirs de s'armer pour leur légitime défense, tant que les blancs lèveront les armes contre eux.
8. Organisation du commerce et de l'industrie pour rendre leur but le bien-être de tous plutôt que l'enrichissement personnel de quelques uns.

Au final, nous demandons que partout dans le monde les Noirs soient traités comme des hommes. Nous ne voyons aucun autre chemin vers la paix et vers le progrès. Quoi de plus paradoxal dans le monde aujourd'hui sinon l'aveuglement du chef officiel d'un Etat d'Afrique du Sud qui s'efforce de construire la paix et la bonne fois en Europe tout en écrasant le corps et l'âme de millions d'Africains noirs ?

Suite à ce congrès, des personnalités portugaises promirent à Dubois leur appui, mais leurs assurances restèrent sans lendemain.

E - QUATRIEME CONGRES PANAFRICAIN : NEW YORK, AOUT 1927

Le quatrième congrès panafricain devrait se tenir en 1925 aux Antilles selon le programme de Du Bois afin de le rapprocher davantage de populations noires. Il a envisagé d'affréter un navire histoire de tenir des réunions en Jamaïque, Haïti, Cuba et les Iles Françaises, mais c'était sans compter avec la ruse des armateurs qui lui proposa un coût colossal de 50.000 dollars qu'il ne pouvait payer. En fait, c'était un piège colonial.

Deux ans plus tard, le IVe congrès Panafricain eut lieu à New York en 1927 en présence de 208 délégués venus d'une dizaine de pays étrangers et de 22 Etats américains. L'Afrique fut représentée par des délégués de Gold Coast, Sierra Leone, Liberia, et du Nigeria.

Les délégués revendiquèrent le droit pour les Africains de faire entendre leur voix auprès des gouvernements qui dirigent leurs affaires. D'autres points abordés sont contenus dans les résolutions qui suivent :

Principales résolutions

Les Nègres ont partout besoin de ceci:

1. Le droit de participer à leur gouvernement.
2. Les droits à la terre et à ces ressources en tant qu'autochtones.

3. L'éducation moderne pour tous les enfants.
4. Le développement de l'Afrique pour le bénéfice des Africains, et non pour le seul profit des Européens.
5. La réorganisation du commerce et de l'industrie afin que la raison d'être du travail et du capital soit le bien-être de tous plutôt que l'enrichissement personnel de quelques uns.
6. Que les personnes civilisées soient traitées en tant que telles en dépit des différences de naissance, de race et de couleur.⁵

Les revendications n'ont pas tellement évoluées par rapport au III^e congrès Panafricain car l'essentiel des besoins est insatisfait simplement parce que la machine coloniale conservait toute sa puissance malgré la préparation psychologique que généraient les différentes rencontres panafricaines. Le congrès de 1929 n'aura jamais lieu à cause de la Grande Dépression qui mit en difficultés toutes les bourses. Le problème économique a rangé les ambitions de Dubois sans pour autant les jeter aux oubliettes. A la crise économique devrait s'ajouter la deuxième guerre mondiale qui repoussa le cinquième congrès en 1945 à Manchester au lieu du Liberia comme l'aurait souhaité Dubois.

F - CINQUIEME CONGRES PANAFRICAIN : MANCHESTER, 15 - 21 OCTOBRE 1945

Le cinquième Congrès Panafricain eut lieu à Chorlton Town Hall, Manchester, Angleterre du 15 - 21 Octobre 1945. Parmi les 90 délégués, 26 provenaient de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agissait parmi tant d'autres, de Peter Abrahams pour l'ANC, Hastings Banda, Ngwazi Hastings Kamuzu (Malawi), Kwame Nkrumah (Ghana), Obafemi Awolowo (Nigeria) et Jomo Kenyatta (Kenya). Il y avait 33 délégués venus des Antilles et 35 de différentes organisations en Grande Bretagne y compris l'Union des étudiants de l'Afrique de l'Ouest. On notait aussi la présence de Amy Ashwood Garvey, la femme de Marcus Garvey, et George Padmore.

Ce fut un tournant décisif car ce fut le congrès de la maturité. Des délégués de l'Afrique de l'Ouest sont devenus des leaders politiques dans leur pays plus tard.

⁵ Le Mouvement Panafricaniste au Vingtième Siècle, Recueil de Textes. Dakar, 2004, p.139

Les différentes sessions ont produit les résolutions suivantes :

Principales résolutions

Afin de garantir l'égalité des chances pour toutes les personnes noires et colonisées en Grande-Bretagne, ce Congrès exige que la discrimination à cause de la race, de l'appartenance religieuse ou de la couleur de peau, soit considérée comme un délit criminel par la loi.

Que tous les emplois et tous les métiers soient ouverts à tous les africains qualifiés, et que l'exclusion de ces candidats en raison de leur race, de leur couleur, ou leur credo soit condamnée par la loi.

1. Politique

A propos de la situation politique, le Congrès a observé :

(a) Que depuis l'arrivée des Anglais, Français, Belges et autres européens en Afrique de l'Ouest, il y a eu déclin et non pas progrès, suite à l'exploitation systématique menée par ces puissances impérialistes étrangères. Les régimes d' « association », de « co-tutelle », de « protectorat » et le « système des mandats », ne servent pas les intérêts politiques des peuples d'Afrique de l'Ouest.

(b) Que la nature démocratique des institutions indigènes des nations d'Afrique de l'Ouest a été détruite par des lois et règlements odieux et oppresseurs, et remplacée par des systèmes de gouvernement autocratiques, contraires aux vœux des peuples d'Afrique de l'Ouest.

(c) Que l'introduction de prétendues réformes constitutionnelles dans les territoires ouest africains n'est rien d'autre qu'une tentative hypocrite de la part des Puissances impérialistes étrangères de poursuivre l'esclavage politique des peuples.

(d) Que l'introduction d'une Autorité Indirecte n'est pas seulement un instrument d'oppression mais qu'elle empiète également sur les droits des dirigeants naturels ouest africains.

(e) Que les divisions et frontières territoriales artificielles créées par les Puissances impérialistes sont des mesures délibérées visant à empêcher l'unité politique des nations ouest africaines.

2. Économie.

En ce qui concerne la situation économique ouest africaine, la Résolution soutient :

- (a) Que les ressources économiques des territoires ouest africains ont été systématiquement exploitées par les Puissances impérialistes au détriment de leurs habitants.
- (b) Que l'industrialisation de l'Afrique de l'Ouest par les indigènes a été découragée et entravée par les dirigeants impérialistes, de telle sorte que le niveau de vie est tombé en dessous du seuil de subsistance.
- (c) Que la terre, propriété légitime des Africains de l'Ouest, est en train de passer progressivement aux mains des gouvernements étrangers et autres agences, par divers décrets et procédés.
- (d) Que les syndicats indépendants et les mouvements coopératifs sans ingérence officielle ont été interdits aux travailleurs et fermiers d'Afrique de l'Ouest.
- (e) Que les industries minières sont aux mains de monopoles financiers étrangers, d'où, partout où l'industrie minière s'est développée, une tendance à priver les gens de leurs propriétés foncières (par ex. les droits sur les gisements miniers au Nigeria et au Sierra Leone appartiennent désormais au gouvernement britannique).
- (f) Que le gouvernement britannique en Afrique de l'Ouest est en réalité contrôlé par un front commercial uni, dont le principal objectif est l'exploitation du peuple, affaiblissant ainsi économiquement la population indigène.
- (g) Que lorsqu'un pays est contraint de ne dépendre que d'une seule culture (par ex. le cacao) pour un marché de monopole unique, et obligé de ne cultiver que pour exporter alors même que ses agriculteurs et ses travailleurs se retrouvent prisonniers du capital financier, il est alors évident que le Gouvernement de ce pays est dans l'incapacité d'en assumer la responsabilité.

Sur les besoins sociaux de la région, la Résolution affirme :

- (a) Que les institutions et organisations démocratiques des nations ouest

africaines ont été victimes d'ingérence, que le gouvernement étranger n'a pas amélioré l'éducation, la santé ou l'alimentation des peuples ouest africains, mais tolère au contraire l'analphabétisme des masses, la mauvaise santé, la malnutrition, la prostitution, et bien d'autres maux de la société.

(b) Que le Christianisme organisé en Afrique de l'Ouest est associé à l'exploitation politique et économique des peuples ouest africains par les Puissances étrangères.

3. (Revendications)

1. Les principes des Quatre Libertés et la Charte Atlantique doivent être mis en pratique immédiatement.
2. L'abolition des lois foncières autorisant les Européens à enlever leurs terres aux Africains.
- L'arrêt immédiat de toute colonisation européenne supplémentaire au Kenya ou dans tout autre territoire d'Est Afrique. Toute la terre disponible doit être distribuée aux africains sans terre.
3. Le droit pour les Africains de développer les ressources économiques de leur pays sans entrave.
4. L'abolition immédiate de toutes les lois de discrimination raciale et autre (en particulier le système Kipande) et l'introduction sur-le-champ du système d'égalité citoyenne.
5. Liberté de parole, de presse, d'association et d'assemblée.
6. Réforme du système d'imposition et des codes civil et pénal.
7. Education obligatoire, gratuite et uniforme pour tous les enfants jusqu'à l'âge de seize ans, avec repas, livres et fourniture scolaire gratuits.
8. Accorder le droit de vote, c'est-à-dire, le droit à tous les hommes et les femmes de plus de vingt-et-un ans d'élire et d'être élus à l'Assemblée Législative, au Conseil Régional et à tous les autres Conseils Municipaux et Départementaux.
9. Un service public médical, de santé et d'aide sociale pour tous.
10. L'abolition du travail forcé, et l'introduction du principe du salaire égal à travail égal.

Les résolutions adoptées à l'issue des travaux dénonçaient les divisions territoriales de l'Afrique, l'exploitation économique destinée à décourager l'industrialisation, l'installation des colons blancs sur les terres cultivables.

Le congrès approuva unanimement la déclaration des délégués ouest-africains ; ceux-ci demandaient l'indépendance complète et absolue pour les peuples de leurs pays. Enfin, une déclaration aux puissances coloniales, plus moralisatrice que menaçante, clôturant l'adoption des résolutions. Voici la déclaration :

Déclaration aux puissances coloniales

Les délégués croient à la paix. Comment pourrait-il en être autrement, alors que, pendant des siècles, les peuples africains ont été les victimes de la violence et de l'esclavage ? Mais si l'Occident est encore déterminé à gouverner l'humanité par la force, alors les Africains, devront, en dernier recours, faire appel à la force dans le but de conquérir la liberté, même si la force doit les détruire, eux comme le monde.

Nous sommes décidés à être libres. Nous voulons le droit à l'éducation. Nous voulons avoir le droit de gagner décemment notre vie ; le droit d'exprimer nos pensées et nos émotions, d'adopter et de créer des formes de beauté. Nous réclamons l'autonomie et l'indépendance de l'Afrique Noire, dans les limites du possible au sein de ce monde uni, pour que les groupes et les peuples soient gouvernés par eux-mêmes, soumis à l'inévitable unité et fédération mondiales.

Nous n'avons pas honte d'avoir été pendant des siècles un peuple patient. Nous continuons nos efforts et nos sacrifices de notre plein gré. Mais nous ne sommes pas disposés à souffrir de faim plus longtemps pendant que nous effectuons les corvées du reste du monde, dans le but de soutenir, par notre pauvreté et notre ignorance une fausse aristocratie et un impérialisme condamné.

Nous condamnons le monopole du capital et la gestion de la richesse et de l'industrie privées au seul profit du secteur privé. Nous accueillons la démocratie économique comme la seule véritable démocratie.

C'est pourquoi, nous protestons, supplions et accusons. Nous faisons entendre au monde quelle est notre condition. Nous lutterons par tous les

moyens pour la liberté, la démocratie et le progrès social.⁶

Ici la soif d'être indépendant est clairement exprimée et les participants étaient désormais déterminés à aller jusqu'au bout. Ils étaient soutenus par des panafricanistes venus de tous les continents, ils pouvaient oser. Kwame Nkrumah du Ghana, secrétaire du Ve congrès panafricain, prit le flambeau et conduisit Gold Coast à l'indépendance en 1957.

II - DE MANCHESTER A ACCRA

A l'issue du congrès de Manchester Dr Nkrumah prit l'initiative de rassembler les délégués ouest - africains dans un comité régional appelé West African National Secretariat en 1946. Le Secretariat convoqua une conférence à Londres du 30 Aout au 1er Septembre 1946 à laquelle participait du coté français M. Sourou Migan Apithy du Dahomey qui avait approuvé le congrès de Manchester et s'était engagé à travailler non seulement en vue d'obtenir l'autonomie interne à l'échelon territorial, mais également à promouvoir une fédération ouest-africaine.

De son coté, la Fédération Panafricaine établit une liaison étroite avec la délégation du National Council of Nigeria and Cameroun (N.C.N.C.), première formation politique originaire d'Afrique britannique, dirigée par le Dr. Nnamdi Azikiwé. C'est en suivant l'exemple du N.C.N.C. que se créa, en Aout 1947, le United Gold Coast Convention (U.G.C.C.) par J.B. Danquah, A.G. Grant, R.A. Awoonor-Williams, et Edward Akufo Addo. Kwame Nkrumah quitta Londres pour intégrer la nouvelle formation politique. Il insuffla une dynamisme extraordinaire à l'U.G.C.C. qui organisa, pendant un mois des mouvements de protestation qui prirent fin le 28 Février 1948. Les émeutes ont occasionné la mort de 20 personnes et 237 blessés. En conséquence, Kwame Nkrumah et six autres collaborateurs furent arrêtés et mis en prison. Après la prison Kwame Nkrumah ne fit plus l'unanimité au sein du parti, il donna sa démission puis créa le dimanche 12 juin 1949 le Convention People's Party (CPP). Kwame Nkrumah devait retourner en prison suite aux activités de boycott, de grèves, de désobéissance civique organisée par le CPP pour réclamer l'indépendance.

Les élections de Gold Coast de Février 1951, organisées au moment le Dr. Nkrumah et ses compagnons étaient incarcérés, consacrèrent la victoire

⁶ Le Mouvement Panafricaniste au Vingtième Siècle, Recueil de Textes. Dakar, 2004, p.117

écrasante des candidats de la C.P.P. (34 siège sur 38). En conséquence, Kwame Nkrumah était sorti de la prison pour devenir le premier ministre en 1952 et conduisit le pays à l'indépendance le 6 Mars 1957. De 1960 à 1966 Kwame Nkrumah a dirigé la République du Ghana. Le coup d'état de 1966 le força à l'exile en Guinée, il mourut dans un hôpital de Bucarest en Roumanie le 27 Avril 1972.

L'indépendance du Ghana sans l'indépendance des autres états africains n'aurait pas comblé les attentes panafricanistes de Kwame Nkrumah, ce qu'il affirma dans son discours à la proclamation de l'indépendance du Ghana et le répéta en 25 Mai 1963 à la naissance de l'OUA en ces termes : « Comme je l'ai dit et répété, l'indépendance des nos Etats respectifs n'a aucun sens, tant que toute l'Afrique ne sera pas unie et libérée. »⁷

Beaucoup d'initiatives ont été prises par Kwame Nkrumah pour soutenir les états sous tutelle et amorcer la création des états – unis d'Afrique.

A- LA CONFERENCE DES ETATS INDEPENDANTS D'AFRIQUE : ACCRA, 15 AVRIL 1958

La conférence groupa les représentants de huit Etats souverains à savoir, le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, le Soudan, l'Ethiopie, le Ghana et le Liberia.

A l'ordre du jour figuraient la discrimination raciale, la planification industrielle, les activités subversives des puissances étrangères, la collaboration économique, technique et culturelle entre les pays indépendants du continent noir, le maintien de la paix mondiale, la création d'un organisme panafricain permanent.

Dans son discours inaugural, Kwame Nkrumah réclama l'indépendance et le renforcement de l'unité des Etats africains et, dans cette perspective, préconisa une aide à tous les mouvements nationalistes africains dans les Etats dépendants. Il proposa la création d'une organisation permanente des Etats indépendants pour coordonner leur politique extérieure et la constitution de l'O.N.U. d'un front commun africain. Il suggéra que ce bloc adopte une neutralité à l'égard des grandes puissances et renforce ses liens économiques mutuels.

⁷ Le Mouvement Panafricaniste au Vingtième Siècle, Recueil de Textes. Dakar, 2004, P. 380

Après huit jours de travaux à huis clos cinq résolutions politiques furent votées.

B - L'UNION GUINEE-GHANA

La visite officielle du président guinéen Sékou Touré au Ghana du 20 au 24 novembre 1958 a été l'occasion pour la naissance de l'union comme le stipule la déclaration conjointe ci-après :

Inspirés par les treize (13) Colonies américaines, qui, pour leur accession à l'indépendance, ont formé une confédération qui a abouti aux Etats - Unis d'Amérique ; inspirés aussi par la tendance des peuples d'Europe, d'Asie et du Moyen Orient à s'organiser de manière rationnelle ;

inspirés également par la déclaration de la Conférence d'Accra relative à la Personnalité africaine.

Nous, soussignés, Présidents du Ghana et de la Guinée, au nom de nos gouvernements respectifs et sous réserve de la ratification par nos Assemblés nationales respectives, convenons d'unir nos deux Etats en un seul noyau, l'Union des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Conscients du fait que l'esprit d'union est partagé par tous les peuples du continent, nous lançons un appel aussi bien aux gouvernements des Etats indépendants d'Afrique, qu'aux leaders des peuples de territoires encore sous domination étrangère, de nous soutenir dans notre action. Toujours dans cet esprit, nous restons disposés à accueillir d'autres Etats au sein de l'Union des Etats d'Afrique de l'Ouest.

Nous avons convenu d'adopter dans un premier temps un drapeau de l'Union et de développer des échanges plus poussés entre nos gouvernements dans le but d'harmoniser les politiques des deux Etats en ce qui concerne la défense et les affaires économiques et extérieures.

Notre prochaine étape consistera à élaborer une Constitution qui permettra la réalisation de l'Union.

Et pour finir, nous affirmons que cette action que nous entamons dans le but de former l'Union des Etats Ouest Africains, ne portera d'aucune façon préjudice aux relations actuelles et futures d'une part entre le Ghana et le Commonwealth et d'autre part entre la Guinée et la Communauté Française.

Fait à Accra, le 23 novembre 1958⁸

C - LA CONFERENCE DES PEUPLES AFRICAINS : ACCRA, 05-13 DECEMBRE 1958

Du 5 au 13 Décembre, deux cent cinquante délégués et plusieurs centaines d'observateurs préparèrent la tactique et la stratégie d'une révolution africaine pacifique. Colonialisme et impérialisme, racisme et lois discriminatoires, tribalisme et séparatisme religieux, rôle des chefs, tels furent les principaux thèmes de discussion.

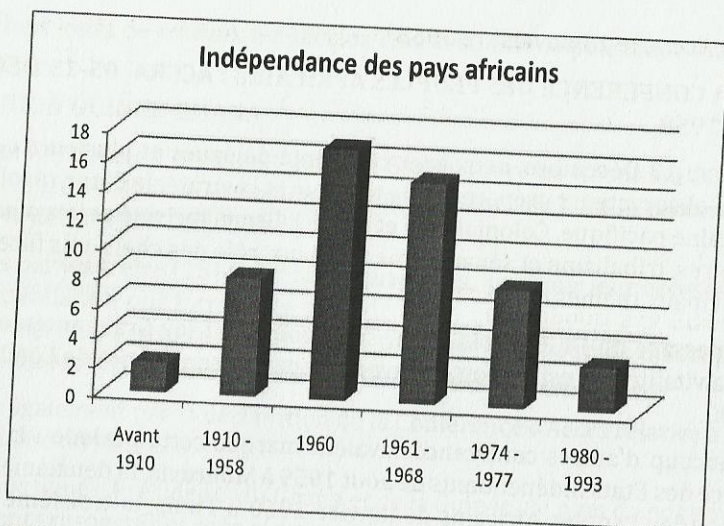
Le message du Dr. Du Bois lu par son épouse Shirley Graham témoignait de la vitalité de l'esprit pan - nègre né depuis la conférence de Londres en 1900.

Beaucoup d'autres conférences avaient marqué cette période : la conférence des Etats indépendants de aout 1959 à Monrovia, la deuxième conférence des Peuples Africains de janvier 1960 à Tunis, la troisième conférence des Peuples Africains de mars 1961 au Caire et d'autres rencontres ont précipité l'avènement des indépendances en Afrique en témoigne le tableau ci - après :

Nos	Période	Nombres de pays indépendants
	Avant 1910	2
	1910 - 1958	8
	1960	17
	1961 - 1968	15
	1974 - 1977	8
	1980 - 1993	3

Source: Griffiths, Ieuan. *The Atlas of African Affairs*. New York: Routledge, 1994

⁸Ibid, p. 280



CONCLUSION

« Bien que le Docteur Du Bois ne fut pas le premier intellectuel noir à imaginer un mouvement panafricain, on doit lui reconnaître le mérite d'avoir traduit le rêve en réalité et d'en avoir conservé les idéaux jusqu'au temps précis où l'idée en a été acceptée comme idéologie fondamentale du nationalisme africain naissant. » C'est ainsi que s'exprimait l'antillais Georges Padmore à la page 129 de son livre intitulé : *Panafricanisme ou Communisme ? La prochaine lutte pour l'Afrique*. En réalité Henry Sylvester Williams de Trinidad eut le flair d'initier le Congrès Panafricain dont les actions demeurent indélébiles au niveau des pays Africains en général. Les pays africains sont indépendants, les Africains Américains ont réussi à aider à la libération du peuple noir des serres du colonisateur. Georges Padmore et Du Bois se sont installés au Ghana pour soutenir Kwame Nkrumah dans son nationalisme audacieux.

L'expérience continue car l'objectif, celui des Etats -Unis d'Afrique tant voulu par Nkrumah, est toujours en gestation. Depuis le 11 Juillet 2000 à Lomé, les actes constitutifs de l'Union Africaine sont adoptés avec pour objectif de passer progressivement à un gouvernement Africain ouvert à la diaspora africaine à partir de 2015. L'indépendance est un processus, les Africains Américains ont joué leur partition. « en cette célébration du

50ème anniversaire des indépendances africaines, nous pensons que le panafricanisme demeure une idée neuve pour l'Afrique », ainsi parla Edmond Jouve, professeur émérite de l'Université René Descartes à l'occasion du Symposium International sur « L'audace, unique défi pour une Afrique Nouvelle » tenu à Cotonou en Novembre 2010 dans son article intitulé : Panafricanisme : Que sont tes ambitions devenues ? Edmond Jouve, par ce style, exprime à la fois sa déception et son exhortation à rallumer les flammes du panafricanisme pour que deviennent réalités ses nombreuses ambitions pour le bonheur de l'Afrique face aux défis du développement économique, technologique et social.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

1. Ainamon, Augustin. «*Les Nationalistes Noirs Américains et L'Afrique: continuité et Changement, Avec Référence Particulière à W.E.B. Du Bois, Marcus Garvey et Claude Mckay.* » Université de Tours : Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres, 2000.
2. Asante, S.K.B. Pan-African Protest: West Africa and the Italo - Ethiopian Crisis, 1934 - 1941, London: Longman Group Ltd, 1977, 243 pages.
3. Decraene, Philippe. Le Panafricanisme. Paris : Presses Universitaires de France, 1970.
4. Decraene, Philippe. Le Panafricanisme. Paris : Presses Universitaires de France, 1970.
5. Du Bois, W.E. B. Dusk of Dawn: An Essay Toward an Autobiography Of A Race Concept. New York: Harcourt, Brace, 1940.
6. Du Bois, William E.B. W.E.B Du Bois Speaks Speeches And Addresses 1880-1919. New York: pathfinder Press, 1970.
7. Du Bois, William E.B. W.E.B Du Bois Speaks Speeches And Addresses 1920-1963. New York: pathfinder Press, 1970.
8. Le mouvement panafricaniste au vingtième siècle, Recueil de textes. Dakar : Contribution à la Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora (CIAD I), 2004.
9. Le mouvement panafricaniste au vingtième siècle, Textes de référence

10. Dakar : Délégation aux Droits de l'Homme et à la Démocratie, 2004.
11. Nkrumah, Kwame. Africa Must Unite. London: Panaf Books Ltd, 1963.
12. Nkrumah, Kwame. Revolutionary Path. London: Panaf Books Ltd, 1973.
13. Padmore, George. Panafricanisme ou Communisme? La Prochaine lutte Pour l'Afrique. Trans. Thomas Diop. Paris : Présence Africaine, 1960.
14. Rudwick, Elliot. W.E.B. Du Bois, Voice of the Black Protest Movement. Urban Chicago London: University of Illinois Press, 1960.